

# DES ARCHITECTES POUR LES CENTRALES NUCLEAIRES

Claude Parent \*

Qu'on le craigne ou non, qu'on lui attribue en l'an 2000 une part énergétique de 25 ou de 50 % en fonction et des autres ressources et surtout d'une économie plus attentive aux gaspillages, le monde s'engage dans une phase de production nucléaire.

Rarement dans l'histoire, l'appel à une nouvelle technique se sera-t-il développé dans une aussi grande incertitude quant

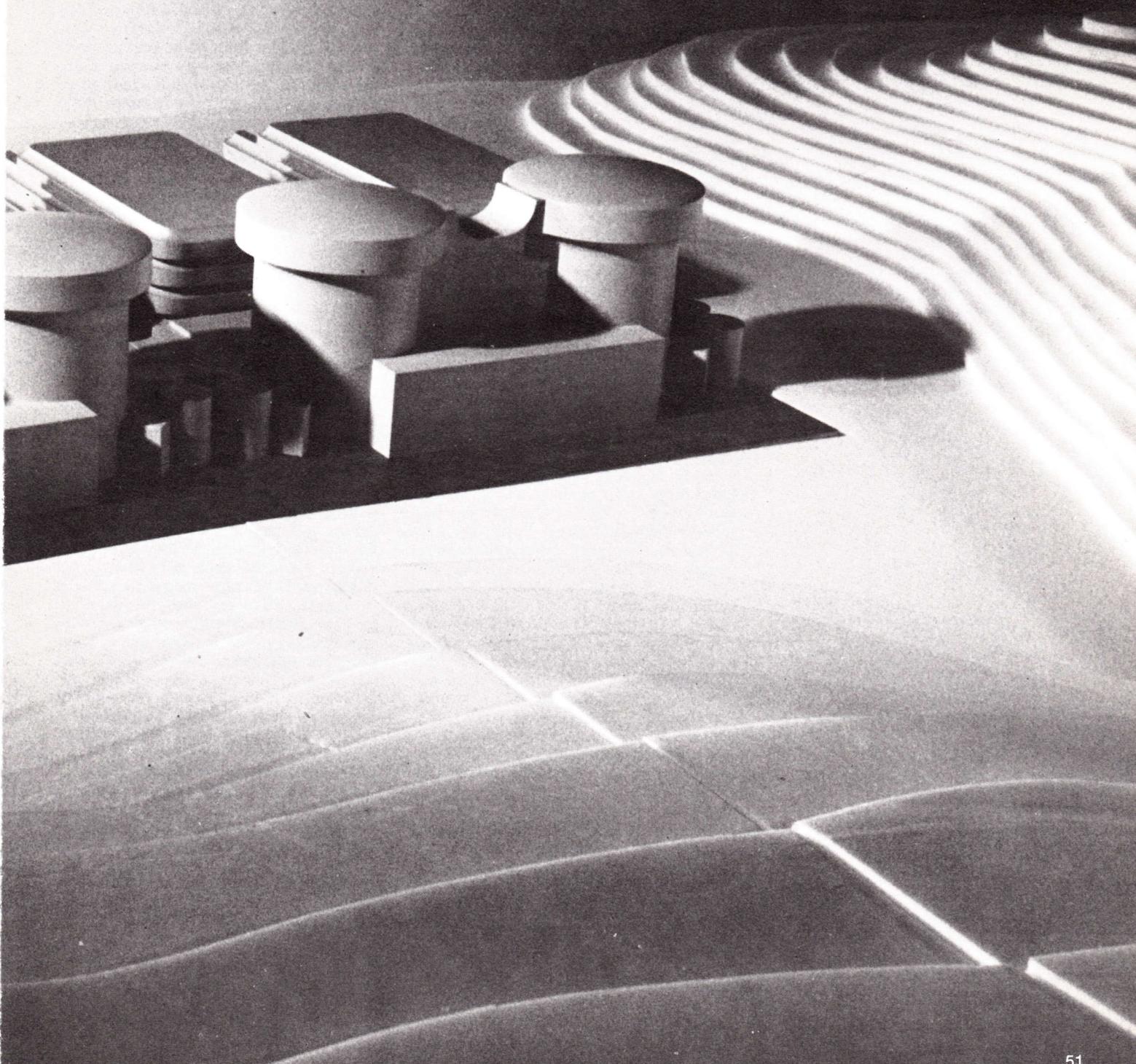
aux risques, quant aux techniques, quant aux tailles des unités de production, quant à leur insertion géographique.

Visibles ou souterraines — et c'est là encore une incertitude — les centrales devront cependant bousculer des sites, occuper des littoraux, s'insérer dans les paysages ou les provoquer. Le débat n'est pas encore ouvert et la revue « 2000 » le regrette, qui s'efforce de rappeler que

l'architecture n'est pas un dessin de forme plaqué après coup sur un objet.

Le moment est-il venu de confronter architecture et nucléaire, comme se nouent déjà des liens de création entre l'architecture et l'énergie solaire?

En faisant appel à Claude Parent pour une maquette, Électricité de France a posé un premier jalon.



Entreprendre une recherche sur les centrales nucléaires, consiste pour un architecte à engager un dialogue directement avec le futur. En une époque où pratiquer l'architecture, n'est le plus souvent synonyme que de repli sur le passé, que d'angoisse et d'inquiétude devant les besoins, à telle fin que le folklore déguisé et le pastiche archaisants restent toujours les plus sûrs garants de l'architecture anecdotique, il est encourageant de constater que le fait nucléaire ne peut lui, ni tricher ni se camoufler dans son expression architecturale.

Cette notion de responsabilité de l'architecture est accueillie avec enthousiasme face à une attitude générale de démission et de récession dans le domaine bâti. Dans le nucléaire l'architecture se trouve confrontée au site à une dimension telle qu'il est impossible de ruser. Il ne s'agit plus d'intégration au site, problème mal posé s'il en fut, mais de dialogue avec le site, de recherche d'un accord expressif avec les différents paysages de la France. Car une des chances de l'architecture nucléaire est de renouer avec la grande tradition de l'architecture du passé en s'implantant dans des sites de qualité. Rompant avec le masochisme de l'urbanisme moderne qui construit ses villes dans les sites déshérités, établissant une continuité avec l'architecture hydraulique des barrages qui non seulement prenait possession du paysage mais créait un site nouveau de grande qualité esthétique, l'E.D.F., à l'âge nucléaire, veut créer le paysage industriel, tentative qui n'a été jusqu'alors réalisée par les industriels que dans le désordre et l'incohérence.

Ce sentiment de responsabilité esthétique face au paysage conduit à une recherche préalable, à une étude située très en amont pour ne plus jamais se trouver devant le fait accompli : le néant architectural engendré par l'effet de surprise, le manque de préparation alibi trop connu de l'architecture désarmée face à l'état d'urgence. Combien de cas désespérants relèvent uniquement d'une solution quantitative, faute d'avoir été pris en considération en temps utile.

L'enjeu est celui de nos rivages, Océan, Méditerranée, Manche, celui de nos vallées, Moselle, Rhin, celui de nos moyennes montagnes. Sites accidentés de falaises, sites immenses et sans limites des estuaires, paysages de collines ondulantes, paysages de collines ondulantes, hautes vallées, réclament une doctrine de l'insertion de ces grandes architectures industrielles du futur. Il s'agit de bâtir des paysages minéraux, des reliefs architecturaux à la dimension des sites naturels préexistants et de réaliser un accord avec eux; accord de forme, accord de matière et de couleur, accord de dimension, d'implantation et de répartition des masses architecturales.

Une grande partie du travail va consister à faire entrer ces prévisions dans le domaine opérationnel, notamment en répondant à deux soucis majeurs : caractériser chaque centrale suivant son lieu d'implantation pour répondre au souci d'un dialogue réel avec le site... discipliner la réalisation pour ordonner le bâti et refuser toute croissance anarchique due à l'évolution très rapide des techniques.

D'une manière générale il faut concevoir la recherche architecturale sur les centrales nucléaires non comme un petit coup d'enjolivement jeté au dernier moment sur des formes prédéfinies et proposées trop tard à l'architecte (qui ne fait plus œuvre que de décorateur ou de coloriste conseil, se bornant à choisir un bardage ou à réaliser le pavillon d'information), mais comme une étude fondamentale, engagée dès l'origine et accompagnant constamment l'ouvrage au cours de ses tribulations techniques.

Après avoir analysé le problème de l'expression architecturale, le point le plus important demeure le traitement du paysage environnant. En effet, non seulement il faut dégager les rapports de force et d'ambiance entre la centrale et le paysage, mais il faut aussi prendre en charge la modification du paysage apportée par les mouvements de terre gigantesques qu'exige quelquefois l'installation des bâtiments. C'est une étude de restructuration du relief qu'il faut bien souvent entreprendre, qui reprend là aussi la tradition du XVII<sup>e</sup> siècle d'intervention du créateur dans le profil et le modelé du lieu. Une fois de plus le futur dans son intransigeance rejoint les valeurs les plus traditionnelles qui ont présidé à la constitution de notre patrimoine et, déclassant notre époque dite moderne par trop pusillanime, rétablit une continuité historique dans l'usage du sol de notre pays.

L'attention de l'architecte dans ce domaine se portera sur la volonté de ne pas dénaturer la vision que les hommes ont du paysage, préalablement à l'implantation de la centrale. Ainsi dans un site de valléeuse (petite dépression perpendiculaire à la côte dans un littoral de falaises au Nord de la France) il serait faux, pour cacher l'architecture de la centrale, d'établir un talus continu de quelques centaines de mètres de long, car ce talus « naturel » changerait totalement la nature du relief en escamotant la dépression. La mer ne serait plus visible dans cette échancre de la côte. Or c'est là le fait véritable du paysage : cette échappée sur la mer. Il vaut donc mieux laisser apparaître les quatre réacteurs de la centrale, qui émergent à peine, que de dénaturer le site par un aménagement faussement naturel. Par contre, latéralement, des terres rapportées peuvent renforcer l'éperon des falaises existantes et permettre de masquer la centrale dans les vues parallèles au front de mer où le paysage est arrêté de tout temps par les avancées des falaises. C'est une stratégie de cet ordre qu'il faut établir pour chaque cas type de paysage, en renforçant la théorie par les points spécifiques de chaque lieu : nature de la roche, couleur, forme du relief, couleur du ciel etc...

Mais l'architecture, on le voit, expose sa réalité; elle ne se camoufle pas. Elle se doit en corollaire d'affirmer sa qualité et sa valeur. Il ne s'agit plus de se servir de vagues alibis d'architecture industrielle à charpente métallique « carrossée » plus ou moins joliment, mais de réaliser la véritable invention d'une expression propre à l'ère nucléaire.

C. P.

